



**Council of Canadian Administrative Tribunals
Conseil des tribunaux administratifs canadiens**

Biographies des conférenciers : webinaire *Les tribunaux et la Charte*

Juge Peter D. Lauwers

Le juge Peter Lauwers a été nommé à la Cour d'appel de l'Ontario le 13 décembre 2012, après avoir siégé à la Cour supérieure de justice de l'Ontario dans la région du Centre-Est depuis juillet 2008. Il a présidé des affaires dans tous les domaines de compétence de la Cour supérieure, notamment des affaires civiles, pénales, familiales et collectives. Il a également siégé à la Cour divisionnaire.

Avant sa nomination, le juge Lauwers était associé chez Miller Thomson LLP. Il a exercé dans les domaines du contentieux des affaires civiles, du droit constitutionnel, des droits de la personne et du droit administratif, notamment en droit de l'éducation, en droit municipal et en droit du travail. Il a plaidé dans toutes les instances judiciaires, y compris la Cour suprême du Canada.

En tant qu'avocat, le juge Lauwers a donné des conférences dans ses domaines d'expertise, notamment à l'Institut canadien, à Insight, à l'Association du Barreau canadien, à l'Association du Barreau de l'Ontario, au Centre for Cultural Renewal, à l'Université McGill et au Saskatchewan Institute of Public Policy, et a publié de nombreux ouvrages.

Depuis sa nomination à la magistrature, le juge Lauwers a pris la parole lors d'événements parrainés par l'Association du Barreau de l'Ontario, la Société des avocats, l'Association des avocats plaideurs de l'Ontario, l'Association canadienne des avocats de la défense, la Osgoode Hall Law School, la Medico-Legal Society of Toronto, la Commission ontarienne des droits de la personne et l'Institut national de la magistrature.

Le juge Lauwers a obtenu un baccalauréat en droit de l'Université de Toronto en 1978 et une maîtrise en droit de la Osgoode Hall Law School de l'Université York en 1983. Il a été admis au Barreau de l'Ontario en 1980.

Paul Daly

Paul Daly est titulaire de la Chaire de recherche en droit administratif et en gouvernance de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Éminent spécialiste du droit public dans le monde de la common law, ses travaux sur le contrôle judiciaire, la raisonnabilité et la culture de la justification ont influencé le débat universitaire et la jurisprudence dans de nombreuses juridictions. Il est l'auteur de plusieurs monographies importantes majeures publiées par Oxford University Press, Cambridge University Press et UBC Press, dont la plus récente, *A Culture of Justification: Vavilov and the Future of Canadian Administrative Law* (2023), a été finaliste pour le prix Walter Owen Book.

Les travaux du professeur Daly – y compris son blogue de longue date, *Administrative Law Matters* – ont été cités plus de 200 fois par des tribunaux au Canada, au Royaume-Uni, en Irlande, en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Israël, notamment par plusieurs cours d'appel et cours suprêmes. Ces citations renvoient à plus de 50 ouvrages et articles. Il est reconnu comme l'un des principaux spécialistes canadiens du droit administratif et de l'État administratif moderne.

Bilingue en anglais et en français, le professeur Daly intervient régulièrement lors de conférences, de programmes de formation judiciaire et d'activités de formation juridique continue au Canada et à l'international. Il a plaidé dans les deux langues officielles devant toutes les instances judiciaires, y compris la Cour suprême du Canada, dans des affaires de droit public ayant fait jurisprudence. Il conseille aussi régulièrement les tribunaux et organismes administratifs sur le respect des principes et des pratiques exemplaires du droit administratif. Avant de travailler à l'Université d'Ottawa, il a occupé des postes professoraux à l'Université de Cambridge et à l'Université de Montréal. Il a occupé des postes d'invité à la Harvard Law School, à l'Université Paris II – Panthéon-Assas, au Louvain Global College of Law, au Trinity College de Dublin et à la Law Reform Commission of Ireland. Depuis 2019, il siège à temps partiel au Tribunal de la protection de l'environnement du Canada.

Meera Bennett

Meera Bennett est superviseure adjointe des sous-sections de contrôle judiciaire et de droit constitutionnel au sein du groupe des litiges de la direction des services juridiques du ministère du Procureur général. Meera exerce le droit dans des domaines diversifiés. Elle est notamment conseillère en matière de modifications législatives et politiques. Elle conseille un large éventail de décideurs administratifs et un cabinet en contentieux axé sur les appels. Meera contribue régulièrement à la revue annuelle de droit de la *Continuing Legal Education Society & Practice*, au *Administrative Law Manual*, ainsi qu'au *CanLii's Manual to British Columbia Civil Litigation*. Meera intervient fréquemment sur des questions de droit administratif dans divers forums. Elle est coprésidente du Conseil des tribunaux administratifs de la Colombie-Britannique. Meera est très attachée au mentorat et apporte une perspective féministe intersectionnelle à tout son travail.